

AGIR EN TANT QUE REPRESENTANT AU SEIN DE L'ESAT

Formation professionnelle continue
pour les travailleurs ESAT et EA

Objectifs

- Repérer le rôle des instances de représentation au sein de l'ESAT
- Agir et de communiquer dans son rôle de représentant des travailleurs au CVS ou en tant que Délégué des Personnes.

Programme

La participation des travailleurs, l'exercice des droits et devoirs individuels et collectifs

=> S'approprier les outils et ressources relatifs aux droits et devoirs des travailleurs et permettent sa participation, avec l'aide ou par l'intermédiaire de ses représentants : contrats de soutien et d'aide par le travail, projet personnalisé, livret d'accueil, Charte des droits et libertés, règlement de fonctionnement, ...

Les périmètres et moyens d'intervention des instances de représentation au sein de l'ESAT

=> Relier à chaque instance un champ d'intervention, des moyens, des lieux et temps d'intervention,
=> Préciser les interactions entre les instances et avec les autres membres qui y sont représentés.

La communication et l'action en tant que représentant au sein de l'ESAT

- Repérer les conditions d'une communication efficace
- Expliquer ses missions aux travailleurs de l'ESAT,
- Réorienter vers l'interlocuteur ou l'instance concernée par la demande,
- Entendre, comprendre les demandes des travailleurs, reformuler,
- Préparer son intervention (Réunions, entretiens...)
- Prendre la parole, argumenter
- Expliquer et suivre les actions menées, rendre compte

 1 jour (6h)

 8 personnes maximum

 Toute l'année, en fonction des demandes

 Devis personnalisé joint

Modalités d'accès

- Etre représentant au Conseil de la Vie Sociale ou Délégué des personnes au sein de l'ESAT.
- Comprendre et s'exprimer à l'oral
- Accessible au public en situation de handicap : les aménagements (techniques, pédagogiques...) sont étudiés avec les structures en amont de la formation.



AGIR EN TANT QUE REPRESENTANT AU SEIN DE L'ESAT

Formation professionnelle continue
pour les travailleurs ESAT



Méthodes mobilisées

Méthode active favorisant la participation :

Activités pédagogiques collectives, utilisant des supports visuels variés et échanges guidés en groupe sur les pratiques

- diaporama,
- études des documents (photos/dessins, schémas, vidéo...)
- jeux pédagogiques.



Modalités d'évaluation

Une évaluation adaptée à la composition du groupe (tour de table, questionnaires, ...) est réalisée en fin de formation. Une attestation de formation est remise aux participants.

Une enquête de satisfaction est réalisée auprès des bénéficiaires. Un bilan et une enquête de satisfaction sont réalisés avec la ou les structures concernées à l'issue de la formation

Contact

Domaine du Marand
Service Formation Continue
siret 319 618 369 00023
N° déclaration 83 63 00 667 63
63450 Saint Amant Tallende
04.73.39.40.40
anne.denet@cappa-
association.fr
www.formation.cappa-association.fr
www.cappa-association.fr

Adaptations pédagogiques

Les contenus et supports sont adaptés au groupe constitué, sur la base du programme décrit.

Pour cela, un échange a lieu en amont avec la ou les structures et le service formation continue afin de définir les modalités les plus adaptées.



Intervenant du service de formation continue de l'ESRP/ESPO, formé à l'accompagnement des publics

en situation de handicap



Nos formations sont dispensées au sein de vos structures ou sur le site du Marand à Saint-Amant-Tallende (salles équipées du matériel pédagogique nécessaire)

Association
Cappa



ESRP/ESPO
du
Marand
Accompagner la différence